

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

TERMINALE

SESSION 2012

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

Série : S

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures

Coefficient 3

Les calculatrices ne sont pas autorisées

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

*Le candidat doit traiter UN des trois sujets de géographie
de la première partie et UN des deux sujets d'histoire
de la deuxième partie*

GÉOGRAPHIE

Le candidat choisit UN des trois sujets proposés.

SUJET I. COMPOSITION

Centres d'impulsion, flux et acteurs de la mondialisation.

SUJET II. COMPOSITION

L'espace méditerranéen : une interface ?

SUJET III. ÉTUDE D'UN ENSEMBLE DOCUMENTAIRE

Les métropoles, espaces moteurs de la puissance des Etats-Unis.

Liste des documents

- Document 1 : la population des villes américaines et son évolution entre 1990 et 2005.
- Document 2 : les sièges sociaux et les lieux d'innovation technologique aux États-Unis.
- Document 3 : l'aéroport d'Atlanta.
- Document 4 : la région de San Francisco.
- Document 5 : les difficultés de la ville de Détroit.

Première partie

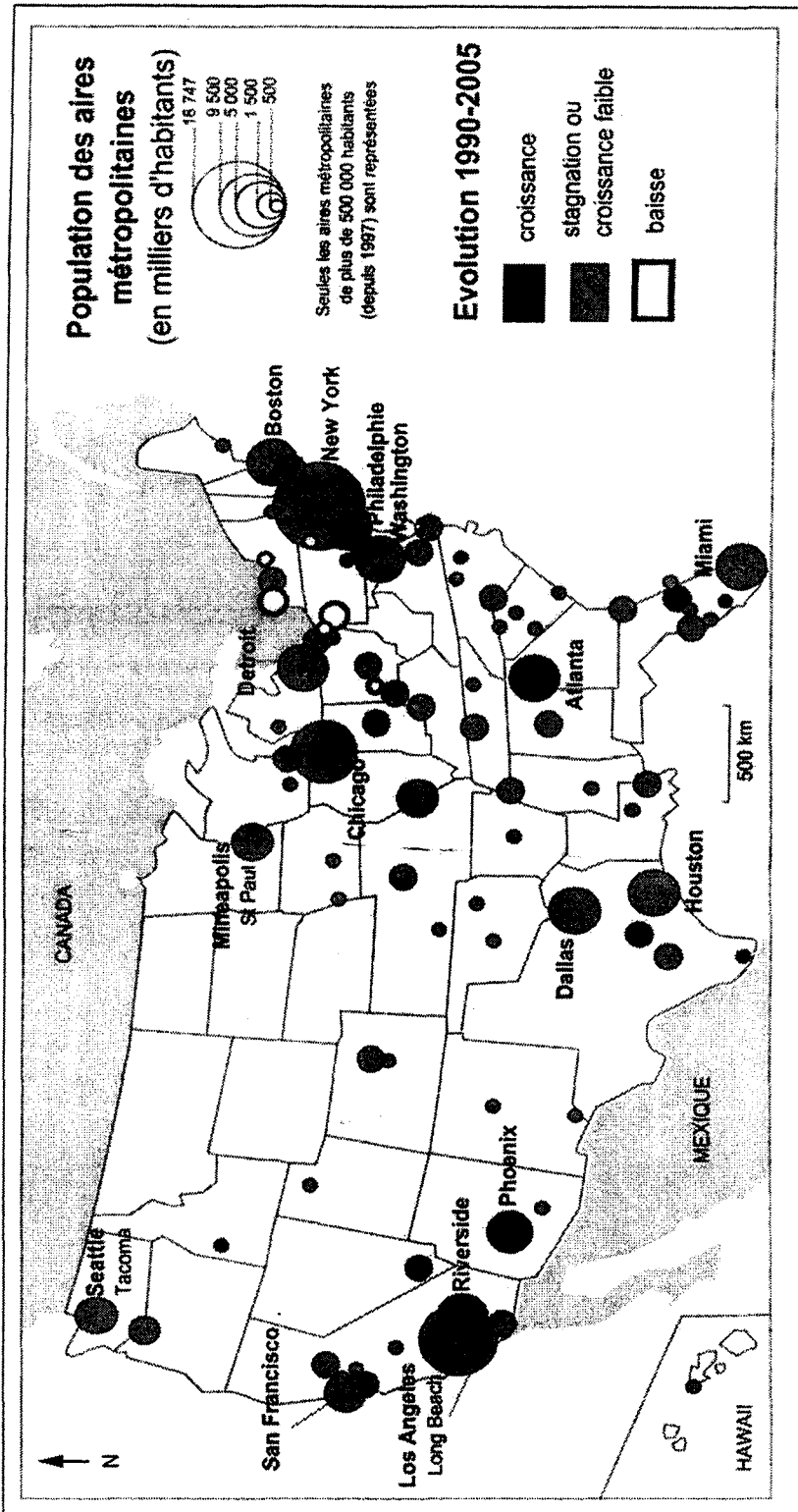
Analysez l'ensemble documentaire en répondant aux questions :

1. Quelles sont les caractéristiques de la répartition spatiale des métropoles des États-Unis (document 1) ?
2. À l'aide de l'exemple d'Atlanta, définissez ce qu'est un pôle (documents 1, 2 et 3).
3. Pourquoi peut-on dire que l'aire urbaine de San Francisco est une technopole (documents 2 et 4) ?
4. Montrez à partir de l'étude des documents 1, 2 et 5 l'inégal dynamisme des métropoles des États-Unis.

Deuxième partie

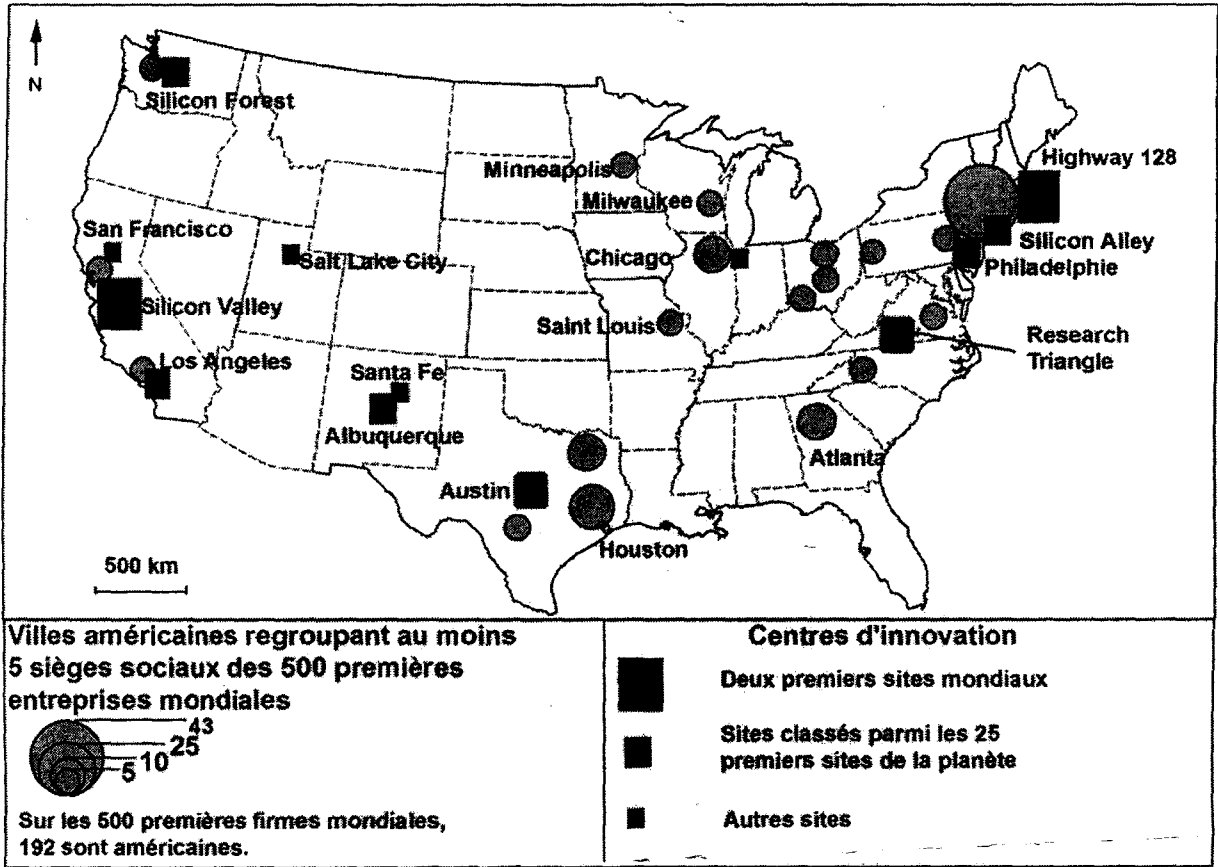
À l'aide des réponses aux questions, des informations contenues dans les documents et de vos connaissances, rédigez une réponse organisée au sujet : **Les métropoles, espaces moteurs de la puissance des États-Unis.**

Document 1 : la population des villes américaines et son évolution entre 1990 et 2005.

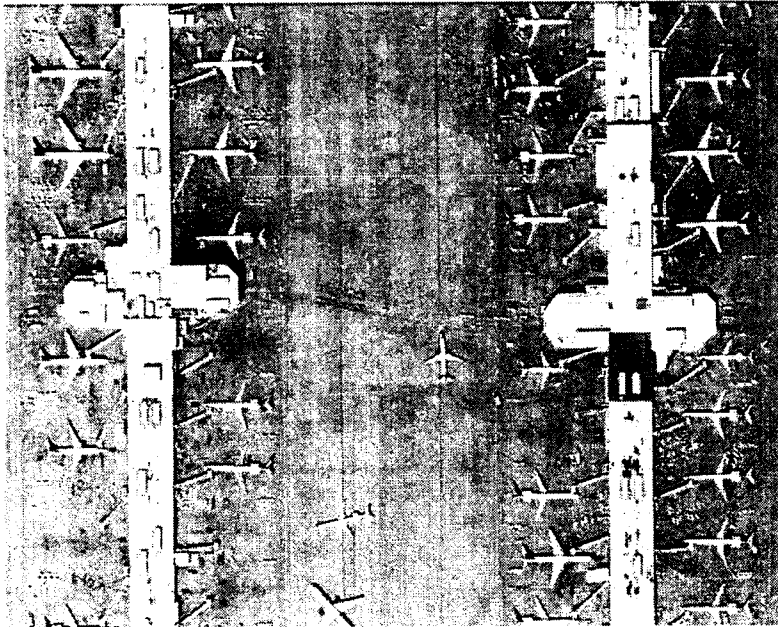


Source : d'après *Les États-Unis : société contrastée, puissance contestée*, M. Goussot, La documentation photographique, mars-avril 2007.

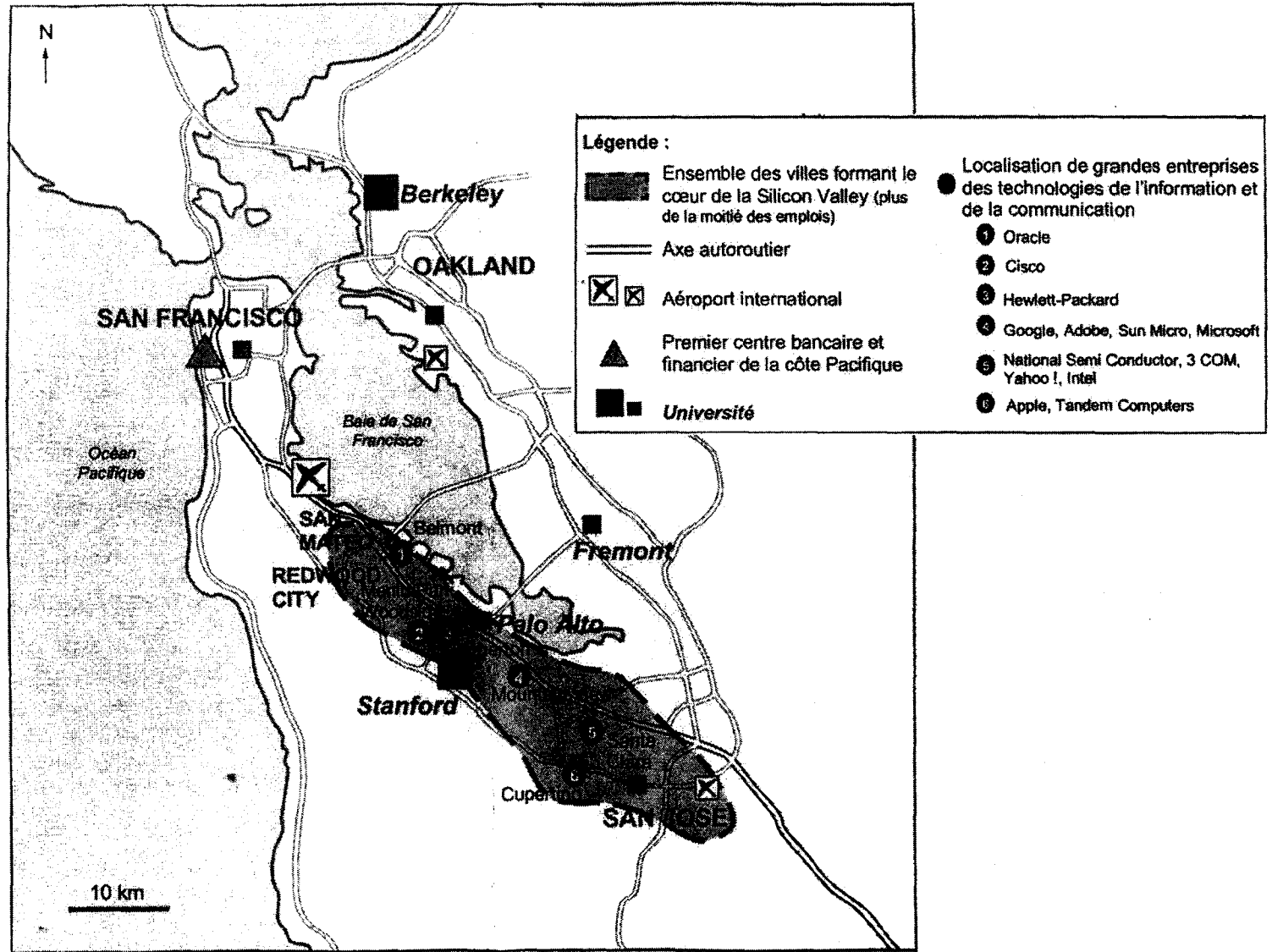
Document 2 : les sièges sociaux et les lieux d'innovation technologique aux États-Unis.



Document 3 : l'aéroport d'Atlanta.



- 1 : aéro-gares
- 2 : centre technique de la compagnie Delta Airlines
- 3 : autoroute 285
- 4 : terminal fret (de marchandises)
- 5 : future zone d'expansion de l'aéroport
- 6 : autoroute 75



D'après DOREL (Gérard), *Atlas de Californie*, Autrement, septembre 2008, p. 37.

Document 5 : les difficultés de la ville de Detroit.

Il y a encore trente ans, Detroit, la capitale de l'automobile comptait deux millions d'habitants. Aujourd'hui, il n'en reste qu'environ 800 000, dont une très grande majorité d'Afro-Américains. Plus de 25 % de ses habitants vivent sous le seuil de pauvreté : Motor City est deux fois plus pauvre que la moyenne nationale.

Le centre a été déserté par la communauté blanche dans les années 1980. Des quartiers entiers se sont vidés de leurs habitants. Avec la montée de la criminalité et la crise économique, la communauté blanche a trouvé refuge dans des banlieues plus chics. Detroit détient le triste privilège d'être la ville la plus dangereuse des Etats-Unis. Rien qu'au mois de juin, il y aurait eu trente meurtres. (...)

La crise des subprimes - ces crédits immobiliers à risques - n'a pas épargné la ville. En 2007, Detroit était la ville qui a connu le plus grand nombre de saisies immobilières. Sur les six premiers mois de 2008, le prix des maisons a chuté de 60 %. « C'est le moment d'investir, on peut acheter une très belle maison pour 10 000 dollars ! », ironise Paul Bensman, un promoteur immobilier. « Mes amis me demandent « mais comment tu fais pour vivre à Detroit ? » Moi, je reste optimiste. Je suis sûr que cette ville peut trouver une alternative à l'automobile. »

Difficile à croire. De nombreux projets immobiliers lancés ces dernières années pour revitaliser le centre-ville ont été abandonnés. Certains immeubles ont bien été terminés, mais deux ans après leur livraison, ils sont toujours vides. Sur Woodward Avenue, l'une des principales artères de Detroit, les maisons abandonnées ou brûlées se succèdent. (...)

« " Motor City", pauvre, violente et abandonnée », N. Brafman, *Le Monde*, 4 décembre 2008.

Deuxième partie

HISTOIRE

COMMENTAIRE D'UN DOCUMENT D'HISTOIRE

Le candidat choisit UN des deux sujets proposés. Il répond aux questions posées.

SUJET I.

Entretien télévisé entre le Président Jacques Chirac et deux journalistes, Arlette Chabot et Patrick Poivre d'Arvor, le 14 juillet 1997.

Le Président de la République est interrogé par deux journalistes,

A. Chabot - (...). Comment qualifiez-vous cette cohabitation ? On se souvient qu'en 1986, vous étiez de l'autre côté, vous étiez Premier ministre. Cela avait commencé effectivement difficilement, un 14 juillet, par le refus du Président de la République de signer des ordonnances. On avait dit " cohabitation dure ". Après, avec Edouard Balladur, on avait dit " cohabitation courtoise ". Alors quel est l'adjectif que vous employez, pour qualifier la cohabitation avec Lionel Jospin ?

Le Président - Je crois, d'abord, qu'il faut attendre un peu, pour voir comment les choses se déroulent. La courtoisie, naturellement, va de soi. Mais ce n'est pas le fond du problème. Dans nos institutions, dans la Constitution, dans leur pratique, il y a des rôles à peu près définis entre le Président de la République et le Gouvernement. Le Président de la République ayant, notamment, des responsabilités pour ce qui concerne tous les grands aspects essentiels de la vie internationale et interne de la Nation. Nous avons pour objectif d'assurer ce que je disais tout à l'heure, à la fois un renforcement de la cohésion nationale, sociale et une adaptation, une modernisation de notre pays qui est indispensable et qui ne peut s'obtenir que par un retour à plus de liberté des uns et des autres, notamment dans le domaine économique. Si ces objectifs sont bien ceux du Gouvernement, alors il n'y aura pas de problème, naturellement il le fera à sa manière, avec ses convictions et sa différence par rapport à l'ancien Gouvernement. Je respecte cela. Dans cette hypothèse, naturellement, ce serait, puisque vous voulez que je la caractérise, une " cohabitation constructive ".

A. Chabot - Est-ce que vous vous calez un peu sur la position de François Mitterrand en quelque sorte, c'est-à-dire les institutions, rien que les institutions ?

Le Président - Oui, je crois que M. Mitterrand avait parfaitement défini, mais enfin, il s'était contenté de lire la Constitution et d'affirmer qu'il l'appliquerait, je crois qu'il avait dit : " toute la Constitution et rien que la Constitution ".

P. Poivre d'Arvor - Mais cette fois-ci, est-ce que la fonction présidentielle n'est pas un petit peu affaiblie, malgré que ce soit vous qui ayez décidé cette dissolution ?

Le Président - Pourquoi ? Parce que je serais plus faible qu'un autre ?

P. Poivre d'Arvor - Jusqu'alors, cela allait jusqu'au terme des mandats qui avaient été décidés par la Constitution.

Le Président - Cela ne modifie en rien la nature de la cohabitation.

[...]

P. Poivre d'Arvor - Dans les ministres que vous retrouvez chaque mercredi, il y a deux communistes. Est-ce que vous trouvez que c'est une incongruité dans ce pays occidental ?

Le Président - Je souhaite que l'on parle des problèmes, et ils sont nombreux, auxquels nous sommes confrontés, je n'ai pas de jugement à porter sur la façon dont M. Jospin a constitué son Gouvernement. J'étais attentif à certains postes.

P. Poivre d'Arvor - Lesquels ?

Le Président - Tout naturellement et traditionnellement, la défense et les affaires étrangères, la justice aussi. Pour ce qui concerne les autres postes, je n'ai pas de jugement à apporter sur les choix de M. Jospin. (...)

Source : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/cohabitation/chirac.shtml>

Questions :

1. Présentez le Président interviewé.
2. Quel est le contexte politique national à la date de cet entretien ?
3. A l'aide du texte et de vos connaissances, présentez les différentes cohabitations qui se sont produites sous la Vème République.
4. Expliquez dans quels domaines le président de la République reste décisionnaire même en cas de cohabitation.
5. Pourquoi la cohabitation pourrait-elle affaiblir le pouvoir du Président de la République ?

SUJET II

LE FAIT COLONIAL

Introduction de la brochure du Ministère des Colonies consacrée à la promotion des carrières coloniales, intitulée « A la jeunesse française. L'Appel de la France extérieure ». 1930.

On a pu discuter, jadis, sur l'opportunité de la colonisation. Aujourd'hui, ce débat serait tout à fait vain : il faut se convaincre que la COLONISATION EST UN FAIT*.

Qu'on le veuille ou non, qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, la France est largement installée dans toutes les parties du monde : dans l'Afrique méditerranéenne, dans l'Afrique noire, à Madagascar, dans l'Océan Indien, en Extrême-Orient, dans l'Amérique centrale, dans le Pacifique et jusqu'aux glaces du Pôle Sud.

Les colonies font partie intégrante de notre patrimoine, elles sont étroitement associées à notre existence nationale, et certaines d'entre elles sont dès maintenant attachées à la métropole par des liens si forts qu'elles font tout à fait figure de vieilles provinces françaises. Se désintéresser de leur avenir, ce serait faire preuve d'un singulier défaut de civisme ; en concevoir l'abandon, ce serait accepter d'un cœur léger le démembrement de la patrie.

Si, victimes d'un invraisemblable égarement, nous renoncions à notre tutelle, ou bien elles retomberaient dans un affreux tourbillon de luttes et de tyrannies, ou bien d'autres nations civilisées prendraient notre place. Dans un cas comme dans l'autre, on peut affirmer que les populations coloniales ne gagneraient pas au change.

Accoutumons-nous donc à considérer la France et ses colonies comme un tout dont les parties sont solidaires, et voyons avant tout, dans cette extension du sol national, non point un enrichissement provisoire, mais une de ces larges associations humaines qui sont les conditions de la paix et du progrès : les États-Unis Français.

La France est un pays de 12.800.000 kilomètres carrés et de cent millions d'habitants, et cette « grande France », tout comme celle dont nos ancêtres ont défendu la chair et l'esprit contre tant d'assauts, est « une et indivisible ».

*en majuscules dans le texte

Questions :

1. Quels sont, à la date du texte, l'extension de l'empire colonial français et les différents statuts des colonies qui le composent ?
2. Rappelez et datez les débats auxquels fait allusion la phrase soulignée. Sont-ils, d'après le texte et vos connaissances, achevés en 1930 ? Justifiez votre réponse.
3. «...D'autres nations civilisées prendraient notre place» : à quelles nations et quels événements antérieurs l'auteur peut-il songer en écrivant cette phrase ?
4. Quelles images contradictoires des peuples colonisés le texte véhicule-t-il ?
5. La formule « les États-Unis Français » vous semble-t-elle correspondre à la réalité de la situation de « la France et de ses colonies » en 1930 ? Justifiez votre réponse.